

ANNONCES :

La ligne ou son espace : Valais 20 cts. - Suisse 25 cts. Etranger 30 cts. Réclames : 50 cts. la ligne Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 8 mois 3 mois Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50 Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèques postaux 11 c 274

Nouveaux faits connus vendredi à midi

Les Balkans sont toujours en effervescence: coups de théâtre répétés en Grèce sur la question de la présidence et démission du vieux ministre Bratianu en Roumanie.

En France, on reste sur l'expectative et la situation financière ne s'améliore toujours pas.

Le verdict du procès de Chieti donne lieu à de nombreux commentaires et à de nouveaux procès.

Les Epithètes

Il y a des gens que la politique déséquilibré au point qu'il faudrait trouver des mots pour leur expliquer le sens d'autres mots. Les journaux ont annoncé que le préfet de Fribourg intentait un procès de presse à l'Action sociale, et à son éminent directeur, M. l'abbé Dr Savoy, et ont fait remarquer que le plaignant, en sa qualité de catholique, devait obtenir l'autorisation de l'évêque du diocèse.

C'est on ne peut plus exact. La disposition relève d'un article du Droit-Canon.

Le Confédéré en reste abasourdi et se demande naïvement si l'on doit passer par ces mêmes formalités en Valais.

Mais oui. M. Gabbud devrait pourtant savoir que le Droit-Canon régit les catholiques du monde entier, tout comme le Code civil suisse régit les vingt-cinq Etats confédérés, cependant souverains.

Qu'est-ce qu'il y a d'extraordinaire là ? Le cas s'est, d'ailleurs, déjà présenté en Valais, et la justice civile a si bien poursuivi son cours que le Confédéré ni personne, en dehors des intéressés, ne s'est aperçu de rien.

Nous ne reprendrons pas la justification de cet article du Droit-Canon qui a été faite, au long et au large, lors de la promulgation du Code ecclésiastique. Ce serait dépasser le cadre que nous avons assigné à ces lignes.

Mais nous voulons retenir et relever une sorte de boutade que certains esprits enragés de l'extrême-droite ont lancé à l'œuvre sociale de l'abbé Savoy au lendemain des élections communales de Fribourg.

Que l'on n'établisse plus de distinctions entre les catholiques, ont-ils dit, et l'électeur ne sera plus tenté de promener son crayon sur les candidats d'une liste établie.

Fort bien. Rome a de tous temps combattu les épithètes, estimant que l'on devait être catholique, et rien de plus. Déjà Léon XIII, dans des lettres qui ont eu un certain retentissement, refusait de laisser compromettre le grand nom de catholique dans des dénominations officielles de parti.

Mais l'œuvre de rénovation sociale que poursuit M. Savoy n'est pas une œuvre politique. Elle fait partie du programme catholique. Tout le monde, à Droite, n'a qu'à la prendre pour drapeau, et les distinctions dont on parle disparaîtront comme par enchantement.

Il ne s'agit pas, aujourd'hui, d'analyser les facteurs de force et de faiblesse du christianisme social, mais de ré-

pondre à une objection qui est souvent soulevée et qui encombre les chemins.

Nous ne voyons pas trop pourquoi il serait interdit aux sociaux de s'intituler catholiques ou simplement chrétiens pour se différencier des sociaux qui appartiennent au socialisme, au communisme ou au bolchévisme.

Nous nous intitulerions bien conservateurs-catholiques. En France, nous trouvons, les libéraux-catholiques qu'il ne faudrait pas prendre pour les successeurs directs de Montalembert et de son école. Des hommes de grand mérite et de grand talent ont, en Allemagne, qualifié leur parti de Centre catholique. Nous avons les démocrates-chrétiens de Belgique et d'Autriche.

On voit, par ces exemples, qu'un reproche lancé, même par des personnalités qui se donnent des airs autorisés et informés, n'est pas indéboulonnable pour autant.

Le moment est passé où, pour employer une vieille expression, il était plus difficile de connaître son devoir que de le suivre.

Seuls, quelques obtus, quelques privilégiés, quelques pourvus, quelques gras à lard se refusent à comprendre la nécessité de certaines améliorations sociales.

Or, du moment que ces nécessités sont là vous prenant à la gorge, n'est-il pas mesquin, bas et impolitique, au suprême degré, de créer des difficultés sans nombre aux citoyens qui sont à la recherche d'une solution ?

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

La lettre est tuée; la carte postale le sera à son tour. On a inauguré, à Paris, en son propre hôtel, devenu Musée Carnavalet, une exposition de la Marquise de Sévigné. On y admirera maintes choses qui furent siennes, étant de prix en soi ou ne l'étant qu'à cause d'elle.

Fêtes Madame de Sévigné, c'est surtout fêtes de style épistolaire. Jamais nous n'eûmes autant besoin qu'on nous rappelât que la simple lettre, conversation écrite, eut ses grands écrivains et que la marquise de Sévigné y règne en reine spirituelle et magicienne. La lettre se meurt, la lettre est morte. C'est la carte postale illustrée, c'est notre vie en vitesse, c'est le téléphone qui, chacun pour soi et tous ensemble, l'ont tuée.

La lettre était jadis amusement mondain de salon, piquant jeu de société et de cour. Nombre de gens y excellaient en ce siècle où l'on a dit que la moindre chambrière écrivait avec plus d'esprit qu'aujourd'hui maint académicien. Chaque famille avait ses épistoliers. C'était gens charitables et qui se savaient exceller à ce jeu. Ils tenaient au courant des faits du jour leurs parents éloignés, leurs amis absents. On y mettait de l'amour-propre. On y dépensait de l'esprit, de la grâce et de la fantaisie.

Nous ne nous écrivons plus, n'ayant rien à nous dire. Tout est dans les journaux. Quelques mots, au bas d'une carte vue, racontent tous les détails de nos voyages. Et puis, avons-nous encore de l'esprit ? Qui en a le garde pour soi ou le distribue en brèves boutades, dans une poignée de main, à la porte entr'ouverte d'une automobile rencontrée.

La lettre est un genre qu'on ne réveillera pas de ses cendres. La carte postale lui survit, comme le roman d'aventure survit à la chanson de geste, le drame populaire à la tragédie aristocratique.

Il se peut même que la carte-vue meure à son tour, tuée par le haut prix des taxes postales. Et puis, dans cent ans, chacun aura tant parcouru le monde qu'il n'y aura plus lieu qu'on le renseigne où qu'on se trouve.

On visitera alors les lettres de Mme de Sévigné comme on visite le tombeau de Tout-Ank-Amon. Elles porteront pour nos arrière-neveux en elles le parfum d'un autre temps. Elles montreront le visage d'un autre esprit. Comme on s'attarde aujourd'hui, autour de quelque vieux prieuré, écho des

anciennes mœurs provinciales et aristocratiques, on circulera dans leurs méandres y suivant, de la phrase émue à la phrase dansante, l'ombre du vieil esprit français évanoui.

Le papier des journaux. — M. Rhodes, professeur de chimie industrielle à l'Université Cornell, à New-York, prétend avoir découvert un procédé grâce auquel les journaux pourraient être débarrassés de l'encre d'imprimerie qui les recouvre et servir à nouveau comme du papier neuf.

L'opération consisterait dans la réduction du papier usagé en pâte qui serait alors traitée par des produits chimiques qui ne le détériorent pas.

La perte de substance ne serait que de 10 % et le prix de la transformation serait extrêmement minime.

Le pendu dépendu. — Un voleur de bicyclette, arrêté et incarcéré à La Chaux-de-Fonds, a été trouvé l'autre jour par le géolier pendu par son cache-col. Dépendu au dernier moment, il a fini par reprendre ses sens.

Sectarisme chronique. — A la Pierre-Quivire, près de Sens (France), dans la commune de Saint-Léger Vauban, des religieux bénédictins travaillent et prient, donnant l'exemple d'une véritable fraternité aux citoyens d'alentour, parce qu'aussi bien ils vivent ensemble et mettent en commun leurs âmes, leur science et leurs biens du monastère.

La fraternité étant une des prétentions capitales de la morale civique, l'on pourrait croire que l'exemple de fraternité que donnent les Bénédictins de la Pierre-Quivire est apprécié à sa juste valeur par le citoyen maire de Saint-Léger-Vauban, gardien laïque de la morale civique. Il n'en est rien.

Le maire est atteint d'une maladie bien connue, le sectarisme chronique. Les accès du mal sont plus ou moins fréquents, mais il passe tous les ans une crise aiguë à date fixe.

Tous les ans, en effet, lorsqu'il s'agit d'inscrire sur la liste des électeurs religieux de la Pierre-Quivire, le maire de Saint-Léger-Vauban s'y refuse avec entêtement. Tous les ans, les religieux compatissants, pour le guérir de son mal l'assignent devant la justice de paix. Tous les ans le juge de paix condamne le maire et réhabilite civiquement les religieux.

Cette année, c'est pour la troisième fois que le juge de paix du canton a déclaré que les Bénédictins de la Pierre-Quivire, devaient être inscrits sur la liste électorale et qu'ils devaient être des citoyens comme les autres.

Un mort vivant. — Marié et père de famille, Georges-Marie Motte, demeurant à St-Ouen, près de Paris, où il exerce la profession de menuisier, partit comme tant d'autres rejoindre son régiment le 2 août 1914. Brusquement il cessa d'écrire aux siens. Sa femme, née Marcelle Lefebvre, et ses beaux-parents domiciliés à St-Calais furent un jour avisés de la mort au champ d'honneur de Georges Motte, survenue à Quesnoy-en-Santerre, le 31 octobre 1914.

La veuve et ses beaux-parents obtinrent en 1920 les titres de pension. Ils n'ignoraient pas cependant que Motte était déserteur et vivait à Barcelone où sa femme avait même été le voir.

Mais ces jours-ci, Motte voulut se marier avec une riche Espagnole. Celle-ci fit faire une enquête et le pot-aux-roses fut découvert.

Une instruction est ouverte contre la prétendue veuve de Motte et contre ses beaux-parents pour escroqueries au préjudice de l'Etat.

Le virus tuberculeux. — A l'Académie de médecine de Paris, MM. Fernand Arloing et A. Dufourt (de Lyon), dans un travail clinique et expérimental, relatent l'observation d'un enfant, né prématurément à sept mois, d'une mère atteinte de tuberculose pulmonaire avancée.

Ce nouveau-né immédiatement isolé, mis en couveuse, est mort au bout d'un mois, après une perte de poids brutal de plus d'un cinquième de son poids. On ne trouva chez lui aucune lésion tuberculeuse apparente et

seulement quelques bacilles tuberculeux, dans les ganglions mésentériques.

L'inoculation au cobaye, de fragments ou de suc filtré des principaux viscères, fut négative, mais l'injection sous-cutanée du suc filtré des ganglions mésentériques provoqua la tuberculisation des animaux, qui moururent extrêmement amaigris, quasi squelettiques.

D'étranges similitudes existent entre cette observation humaine et les faits expérimentaux. Elles frappent profondément l'esprit. En ce qui concerne le problème de l'hérédité du germe tuberculeux, il est fort à présumer qu'il existe chez le nouveau-né, une pathologie spéciale, encore méconnue, due à la transmission transplacentaire du virus filtrant tuberculeux. Dans ce cadre rentrent probablement certains dépêrissements, dont l'origine n'a jamais été clairement élucidée.

Simple réflexion. — L'automobile, la télégraphie sans fil, le cinéma, le gramophone et les jeux de gladiateurs étant fort à la mode, — me dit Juste, — il s'en suit que les hommes, devenus les serviteurs de trop de machines, et continuellement occupés à désirer la victoire ou la défaite de tel héros du ring ou du stade, il s'en suit que les hommes sont en train de tuer la vie de société. Or, les conversations entre honnêtes gens sont absolument nécessaires à la floraison de la civilisation.

Curiosité. — D'après une statistique établie à Washington par le ministère du commerce, les citoyens des Etats-Unis ont dépensé, pendant l'année 1925, 14 milliards de dollars (350 milliards de francs) pour l'achat et l'entretien de leurs automobiles.

Pensée. — « Je ne vois pas, ou plutôt je ne vois que trop dans quel intérêt, depuis trois ans, on mène campagne contre l'historicité de la vie de Jésus. Soyons sûrs que s'il ne s'était pas agi du fondateur du christianisme, on accepterait sa vie avec la plus grande confiance, mais il y a en lui, en sa vie et en son œuvre une force morale de premier ordre, et en particulier utile à la France, et il est bon de l'attaquer : je parle de certains polémistes, et pas de quelques vrais savants... Vraiment, nier l'historicité du Christ, c'est, ce me semble, rompre en visière avec toutes les méthodes de la critique historique. »

La campagne contre Châteauneuf

Comment certains clans comprennent la politique et comment l'on truque les comptes de l'Etat.

Renchérissant sur l'un ou l'autre de ses confrères de Sion et de Sierre, un collaborateur du « Confédéré » écrit que la construction de l'Ecole cantonale d'Agriculture de Châteauneuf accuse un dépassement de crédit de 800,000 francs.

J'ai voulu avoir le cœur net de cette nouvelle allégation et j'ai demandé à l'honorable Chef du Département de l'Intérieur une interview qui me fut d'ailleurs aimablement accordée.

— Comme beaucoup de mes amis, j'ai suivi avec des sentiments mêlés la polémique qui fut amorcée dans quelques journaux de l'opposition radicale et aristocratique au sujet du coût de l'Ecole cantonale d'Agriculture de Châteauneuf. Mais, il m'est apparu par certaines contradictions que ces propos étaient sujet à caution, puisque de 650,000 fr. de dépassement on monte sans broncher à 800,000 ...en attendant le million, sans doute. Monsieur le Président, qu'en est-il de toute cette histoire ou de cette légende ?

M. le Président du Conseil d'Etat eut un sourire significatif : le sourire d'un homme d'Etat que n'effarouchent point les incessantes attaques et contre-attaques d'acharnés adversaires.

— En exécutant la volonté du peuple valaisan qui a décidé la création d'une école cantonale d'agriculture, je m'étais promis de faire beaucoup de réclame pour cet établissement. Mes vœux ont été largement comblés et il n'est aujourd'hui pas un seul Valaisan qui — grâce à la presse de toutes les nuances — ne connaisse Châteauneuf. Il est vrai de dire que tel n'a pas été précisément le but recherché par les ennemis de cette institution, ajou-

ta M. Troillet avec une pointe de malice. Quant aux dépassements de crédits articulés, il est vraiment incompréhensible que des journaux qui veulent être pris au sérieux, puissent publier de pareilles bourdes sans se renseigner.

Au lieu de répéter des racontars, s'ils avaient pris la peine d'aller à la source, ils sauraient que ces prétendus dépassements, malgré les artifices de comptabilité opérés pour grossir le compte des dépenses devant figurer sur l'emprunt de Châteauneuf, sont loin d'atteindre ce chiffre.

Pour faire accroire que l'on avait été prodigue des deniers publics, on n'a pas craint de truquer les comptes de l'Etat et de sortir du budget des valeurs y figurant pour les porter au « Passif » de Châteauneuf et d'éliminer de l'« Actif » de l'Etat la valeur de la ferme payée depuis longtemps, en la portant au Passif du compte de l'Ecole. De sorte que ce fameux dépassement, au lieu d'être de 800,000 fr., comme on l'a écrit, n'est que de 280,000 fr., soit un peu plus du 10 % du coût de l'œuvre totale, y compris l'Ecole de Viège, ce qui est la norme admise dans toute entreprise.

Notez que par cette singulière façon de comptabiliser on espérait faire coup double : poser en financier hors pair l'ancien directeur des finances et trouver l'occasion toujours recherchée de lancer de nouvelles attaques contre le Chef du Département de l'Agriculture.

Et encore, poursuivait le Chef du gouvernement, ce dépassement n'en est pas un, car la ferme n'était pas comprise dans le premier projet du Conseil d'Etat, son érection fut décidée lorsque le gouvernement se fut rendu compte de la nécessité d'une exploitation rurale adéquate au domaine. Effectivement, les anciens bâtiments de la ferme ne pouvaient loger qu'environ 20 têtes de bétail alors qu'il y en a plus de cinquante actuellement.

Ainsi, il ne subsiste rien de l'odieuse campagne que des adversaires dépités et impuissants ont menée contre une institution qui fait honneur au Canton et au Magistrat qui l'a conçue et menée à bonne fin... sans « chevauchements ».

— Comme vous voyez, Et ceci vient encore vérifier le vieil adage que doit adopter tout homme de gouvernement : Bien faire... et laisser dire.

Et comme je prenais congé de M. le Conseiller d'Etat Troillet, le soleil dorait de ses derniers feux le coteau de Savièse où le printemps s'apprête à faire éclore l'espoir du vigneron et de l'agriculteur. Et je me dis : Ils sont à plaindre ceux que les passions politiques aveuglent et pervertissent au point de reprocher aux hommes d'action et de progrès d'avoir édifié un temple et une chaire à notre bonne terre valaisanne, qui sera féconde et rémunératrice dans la mesure où ses enfants auront appris à la bien connaître et à la mieux travailler. Agricola.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

La Grèce en ébullition

Peuple curieux que les Grecs, aussi frivoles en politique que leurs ancêtres qu'admonestait vainement Démosthène ! L'on rencontrerait fort peu de gens, entre le Zappeion et la place de la Constitution, qui connaissent l'histoire contemporaine de leur pays. Certes, la mémoire historique des peuples est chose fragile, mais celle des Grecs est d'une faiblesse particulièrement rare. C'est le gouvernement personnel qu'on reprochait, jadis, aux premiers champions heureux de la Grèce moderne, après la délivrance de 1821. Et, en 1926, on semble y revenir.

Il semble que l'élevation à la présidence du dictateur Pangalos consacrerait et consoliderait le nouveau régime, le régime des révolutions nationales non sanglantes. En vue d'une pareille éventualité, il est bon d'avoir à la mémoire les récentes déclarations du général Pangalos, à l'armée de Salonique :

« L'armée a toujours été à la tête des révolutions, tendant à faire revenir le pays à ses voies normales... Malheureusement, les chefs, poussés par des hommes politiques, s'empressaient de revenir au parlementarisme, qui renverse tout... Je procéderai à l'épuration et à l'amputation

Savon Cadum pour la toilette 70 cts

complète des membres pourris... J'ai entrepris une œuvre que je mènerai à fin et dont vous serez les gardiens.

Sont-ce, là, les paroles du futur président-dictateur de la démocratie hellénique ?

Mais, au fond, sera-ce bien lui, l'élu ? La crise présidentielle provoque des coups de théâtre répétés : à côté de la candidature Pangalos, on a parlé de celle de Zafimis ; quelques heures plus tard, le dictateur laissait entendre que l'amiral Coumdouriotis retirerait sa démission. Et soudain l'on paraît s'être mis d'accord sur le nom de M. Constantin Demertzin. Sera-ce pour plus de 24 heures ?

M. Muret fait cette constatation dans la « Gazette de Lausanne » de ce matin : « Le déplorable exemple que montre en trop de pays un parlementarisme dégénéré incline à la dictature les pays avides de relèvement et de santé. Il se trouve des libéraux intransigeants pour s'en affliger et nous partageons, dans une large mesure, leur théorie triste, mais il faut convenir qu'à certains moments les peuples, tombés trop bas pour guérir par le simple jeu des mesures constitutionnelles, font preuve d'abnégation et de courage en demandant à une volonté forte de les tirer d'embaras. »

**Et en France ?**

Les réflexions de M. Muret ne s'appliqueraient-elles pas comme un gant à la France où les députés sont absolument désemparés. La baisse du franc les fait fléchir et les invite à être prudents. M. Raoul Péret a fait savoir que, s'il n'obtenait pas une majorité à la commission des finances, il se retirerait.

La retraite de M. Malvy ne contribue guère à éclaircir la situation. Elle fait naître, au contraire, beaucoup de bruits contradictoires. Les uns prétendent que la démission de M. Malvy serait entre les mains du président du Conseil, les autres que des pourparlers seraient engagés avec les chefs des groupes de la Chambre pour la rendre publique. D'autre part, M. Malvy dément les bruits qui courent sur sa démission et ne semble pas disposé à se faire aussi facilement harakiri. Il est évident que son départ définitif, quelle que soit la raison invoquée, rallierait autour de M. Briand un très grand nombre de voix du centre et du centre droit, qui seraient disposées à revenir à de meilleurs sentiments et qui n'auraient aucune envie de voir M. Herriot revenir au pouvoir.

**NOUVELLES ÉTRANGÈRES**

**LE PROCÈS DE CHIETI**

**Condamnés mais libérés**

Le procès Matteotti se termine par une condamnation, mais aussi par une libération. Le jugement satisfiera-t-il les esprits ? Nous en doutons.

La dernière audience du procès a été consacrée à la plaidoirie de Me Farinacci, défenseur de Dumini. Dans sa plaidoirie, il a affirmé qu'après l'enquête et les recherches de l'autorité judiciaire rien de ce qu'ont affirmé les journaux de l'opposition n'est resté debout. L'affirmation suivant laquelle le cadavre de la victime avait été horriblement mutilé est inexacte. Il a également insisté sur l'activité politique de Matteotti, sur ses relations internationales et sur la campagne calomnieuse qu'il a déployée contre le fascisme et contre la nation italienne, campagne qui a provoqué l'indignation et la haine des accusés. Ceux-ci cependant voulaient simplement intimider le député socialiste et non le tuer.

Après la plaidoirie de Me Farinacci, le président a donné lecture des questions posées au jury, qui s'est retiré à 16 h. 30 pour délibérer.

Le jury est resté réuni pendant plus de deux heures pour l'examen des questions qui lui étaient posées. Il a reconnu les accusés Dumini, Volpi et Poveronno responsables d'homicide non prémédité et a exclu la grave provocation, tout en admettant les circonstances atténuantes. Le jury a exclu complètement la participation au délit de Viola et Malacria.

Dumini, Volpi et Poveronno ont été condamnés à 5 ans 11 mois 10 jours de réclusion et à la privation des droits civils à vie. Viola et Malacria ont été acquittés.

Ensuite de l'amnistie entrée en vigueur récemment la peine des condamnés est réduite de plus de 4 ans, par conséquent comme ils ont déjà fait plus d'une année de prison préventive, ils seront prochainement libérés.

Le ministère public avait demandé pour Dumini, Volpi et Poveronno 12 ans de réclusion et avait exclu la culpabilité de Viola et Malacria.

Les autorités italiennes ont décidé de ne pas relâcher immédiatement les assassins de Matteotti. Le directeur de l'« A-

vanti », qui a critiqué le verdict et attaqué le régime fasciste, devra comparaître devant le tribunal de Milan.

**Affreux exploits de déments**

Depuis quelque temps, le nommé Jean Rey, âgé de cinquante-cinq ans, qui s'était fixé chez sa fille et son gendre, à Pouilly-Fleurs, près de Saint-Etienne (France), donnait des signes de dérangement cérébral. Avant-hier, cet individu, en proie à un accès de folie féroce, s'est précipité sur son petit-fils, un bébé de quatre mois, et s'est mis littéralement à le dévorer. On a eu beaucoup de peine à lui faire lâcher prise. L'enfant était dans un état très grave et portait d'horribles blessures au cou, aux jambes, aux cuisses et au ventre.

Le docteur Demurger, de Balbigny, a été appelé à soigner la petite victime, à laquelle le forcené a arraché des lambeaux de chair qu'il a dû avaler. La petite victime a été transportée à l'hôpital de Roanne.

Son grand-père a été écroué à Montbrison.

D'autre part, on mande de Bruges (Belgique) qu'un dément, père de sept enfants, atteint de la folie des grandeurs, venait d'être rendu à sa famille, lorsqu'au cours d'une crise aiguë il jeta sa femme à la rue.

Deux officiers de police, accompagnés de plusieurs agents, trouvèrent la maison solidement barricadée. Très paisiblement le fou était accoudé à une fenêtre ouverte. Soudain, on vit le dément fermer la fenêtre. Quelques instants après, la cuisine flambait.

La police enfouça, non sans peine, une porte de derrière. Le malheureux avait fait un autodafé des vêtements de sa femme, après les avoir imbibés d'huile. En même temps, il avait entassé dans le poêle ses titres, actions et obligations d'une valeur de plus de 25,000 francs et les avait fait flamber également. On n'en retrouva qu'une poignée de cendres.

Le fou fut retrouvé à moitié asphyxié dans un coin de la pièce. Il tenait dans une main un rasoir au moyen duquel il avait tenté de se couper la gorge.

Le pauvre hère se laissa prendre sans la moindre résistance. Après avoir reçu sur place les premiers soins, il a été reconduit à l'asile.

**Chauvinisme sanglant**

Dans le petit village de Valette, près de Clermont-Ferrand, le charpentier italien Carlo Belotti a tué sa femme parce qu'elle refusait de se faire naturaliser française. Fait curieux, le charpentier, après avoir tué sa victime d'un coup de rasoir, se mit à prier devant le cadavre. Puis il se constitua prisonnier, non sans avoir donné des instructions et de l'argent pour les obsèques.

**Douloureuse tragédie de famille**

Un grave accident s'est produit mercredi dans une petite maison située dans la localité de Vallecrosia, entre Bordighera et Vintimille (Italie). Trois enfants, de 14, 12 et 8 ans, fils d'une veuve, ont été asphyxiés par des émanations d'acide carbonique.

La mère, qui travaillait pendant la nuit à la douane de Vintimille, avait allumé le fourneau en recommandant aux enfants d'éteindre le feu avant de se coucher. Il semble que les pauvres petits n'ont pas suivi la recommandation de leur mère.

Quand celle-ci entra, le matin, elle trouva ses enfants morts et sa douleur fut si vive qu'elle en perdit la raison. Elle a été transportée à l'asile d'aliénés de Bordighera.

**Un vapeur coule**

140 morts

On mande de Rio de Janeiro (Brésil) : Le vapeur fluvial « Paes de Cavalho » a coulé dans l'Amazonie à la suite d'une explosion. 80 passagers ont péri ainsi que deux officiers du bord et le capitaine. 78 passagers et plusieurs membres de l'équipage ont été sauvés.

Suivant d'autres nouvelles, 104 personnes auraient péri. Le vapeur avait à bord une cargaison de combustible dont des matières inflammables. Le vapeur a coulé après incendie.

Quelles sont les causes de cette catastrophe ?

Un passager dans une cabine de 3me classe fumait sa pipe sur un matelas. Le matelas prit feu. Il essaya de le jeter par-dessus bord, mais les flammes se communiquèrent à des récipients contenant des matières inflammables et le feu gagna rapidement et atteignit un stock de pétrole qui, faisant explosion, détruisit le navire.

**La fille héroïque**

La fille du gardien de phare de Sainte-Hélène, au large de l'île de Wight (Angle-

terre), a assuré, pendant trois nuits, le service de ses parents, absents.

Ceux-ci étaient partis, dimanche, avec l'intention de rentrer le jour même. La jeune Loughton, âgée de 14 ans, demeura seule. La tempête fut si forte, le soir et le lendemain, que ses parents ne purent rentrer chez eux que mercredi.

Pendant leur absence, ils furent inquiets de ce qu'allait devenir leur enfant et, le soir, voyant les feux du phare fonctionner, ils se rassurèrent et en conclurent que leur fille avait pu se tirer d'embaras.

Mercredi après-midi, ils rentrèrent chez eux et trouvèrent la petite affamée, à bout de forces.

La tempête sévissait encore, l'équipage qui leur fit effectuer le passage ne put retourner et dut rester avec eux.

**NOUVELLES SUISSES**  
**Les conservateurs catholiques de Berne**

(Corresp. partic. du « Nouvelliste »)

Mardi dernier a eu lieu l'assemblée ordinaire du parti catholique conservateur de la ville de Berne.

M. d'Ernst, président, a ouvert la séance en jetant un coup d'œil rétrospectif sur l'année écoulée. Il constata trois événements importants. Tout d'abord la fondation d'un journal catholique à Berne qui, actuellement, a plus de 700 abonnés. Pour développer la vie politique et religieuse, un journal catholique était absolument nécessaire et nous sommes satisfaits de sa création. Le deuxième événement a été l'élection du Conseil national, le 25 octobre, et le troisième, l'élection du Conseil général, le 6 décembre. En résumé, le travail, dans le parti, pendant l'année écoulée, a été excellent. Il promet des fruits.

On passa à l'élection du Comité pour 1926. M. d'Ernst, le distingué et dévoué président, fut confirmé et acclamé à l'unanimité, pour une nouvelle période.

Le principal motif de la réunion était le renouvellement du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, le 9 mai prochain.

Le parti catholique conservateur ne participera pas aux élections gouvernementales.

Nous avons actuellement cinq conseillers d'Etat du parti des paysans, bourgeois et artisans, et 4 du parti radical. M. Tschumi, du parti des paysans, se retire, et, comme successeur, on propose M. le conseiller national Joss. Dans la personne de M. le conseiller d'Etat Simonin, jurassien, qui appartient au parti radical mais catholique, nous avons un excellent défenseur de nos intérêts religieux, comme il l'a prouvé à plusieurs circonstances.

M. le président d'Ernst a fait un exposé intéressant sur les élections au Grand Conseil. C'est pour la seconde fois qu'on va élire le Grand Conseil bernois d'après le système proportionnel. Chacun des trente districts du canton forme une circonscription électorale. Le district de la Ville de Berne est divisé en deux, Berne-Ville et Berne-Campagne. Nous avons donc 31 circonscriptions électorales.

Des 224 députés que compte le Grand Conseil bernois, 110 sont paysans, bourgeois et artisans, 63 socialistes, 38 radicaux et 13 catholiques. Berne-Ville a 35 députés.

En Ville de Berne, les catholiques ont, pour la première fois, dressé en 1922 une liste indépendante. 700 électeurs ont donné leurs suffrages à cette liste. Nous avons sorti un député dans la personne de M. le docteur Bueler qui a très bien défendu nos intérêts au Grand Conseil. Citons, entr'autres, le beau discours qu'il a prononcé lors des débats sur notre Université et sur M. le professeur de Reynold, dont le « Nouvelliste » a donné le compte-rendu.

En mai prochain encore, nous marcherons encore sous notre propre drapeau.

Il faudra travailler et faire une propagande énorme et sérieuse dès maintenant. Pour cela, un comité spécial sera constitué. Comme M. le Dr Kubick, secrétaire du parti catholique conservateur suisse, l'a fait remarquer à la fin de la réunion, il ne faut pas que le parti conservateur de la Ville de Berne diminue, il faut atteindre au moins les 700 électeurs de 1922 ; si possible encore plus, car toute la Suisse catholique ne manquera pas d'avoir les yeux sur les catholiques de la ville fédérale.

Nous sommes persuadés que, si chacun fait son devoir de propagandiste, nous arrivons facilement au but qui est de conserver le siège et d'en obtenir un second.

W. B.

**Nomination suspendue**

Comme le « Nouvelliste » le laissait entendre jeudi, le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel a décidé de ne pas ratifier la nomination de Pierre Cérésolo, comme

professeur d'histoire au Gymnase de La Chaux-de-Fonds.

Un communiqué a été envoyé à la presse.

Le Conseil d'Etat motive son refus en se basant exclusivement sur le texte de la loi. Il a considéré l'absence de titres suffisants de la part de ce candidat qui est ingénieur diplômé et qui serait appelé à enseigner l'histoire.

Son doctorat en philosophie qui émane d'une faculté des sciences ne paraît non plus suffisant pour enseigner une branche qui rentre dans le domaine des lettres.

**Un cycliste se fracasse le crâne contre une auto**

Jeudi soir, vers 6 heures, une auto anglaise roulait à une allure modérée par la route qui de Florimont, à Montreux, conduit au quartier de la Corsaz, qui coupe la route du National. A l'intersection des dites routes près de la villa La Vedette, l'auto rencontra un cycliste qui descendait des Planches par le chemin du National et qui était lancé à forte allure.

Emporté par son élan, le cycliste vint donner en plein contre la machine et fut projeté sur le sol. Relevé immédiatement et sans connaissance, la tête ensanglantée le jeune homme fut transporté par le chauffeur de l'auto à la clinique Florimont voisine, où le Dr Chessex constata une fracture du crâne et probablement aussi de la colonne vertébrale.

On transporta le blessé à l'infirmerie de Montreux où les médecins ne dissimulent pas leurs inquiétudes sur l'issue de cette catastrophe.

**Mystérieuse odyssee d'un aventurier italien mué en Suisse**

Quatre ans avant la guerre, un Italien, Jean Toschi, qui était établi marchand de primeurs en gros à Lausanne, quitta brusquement la Suisse pour venir à Paris, en compagnie de sa maîtresse, Germaine Bilat, une Suisse.

M. Oudard, chef du service des étrangers, eut l'attention attirée par la rapidité avec laquelle Toschi s'était ainsi déplacé.

On le trouve d'abord rue de la Chapelle 29, payant un loyer de 7000 francs, possédant une automobile et passant pour un riche industriel. Puis, en 1914, Toschi est confectionneur en gros ; un beau matin, il quitte son magasin, laissant un passif important. Peu de temps après, il fait l'acquisition d'un grand café, à l'angle des boulevards de Sébastopol et Saint-Martin. Il avait monté cette affaire par actions et trouvé le moyen d'esroquer ses actionnaires de 400,000 francs environ.

Après la guerre, l'aventurier s'attaque aux stocks américains en liquidation. Le bénéfice qu'il réalise dans cette affaire atteint presque un million.

Grisé par la chance, il a l'imprudence d'acheter, sous le nom de sa maîtresse, Mlle Bilat, une villa en Bretagne. C'est alors que l'administration du fisc commença à ouvrir les yeux. Elle s'aperçoit bientôt d'une dissimulation de bénéfices qui peut atteindre 700,000 francs environ.

Toschi se déploie en démarches et arrive à transiger avec l'Etat pour 350,000 fr. Et, soudain, il prend la fuite.

C'est alors que les policiers furent amenés à enquêter autour d'un certain Constant Bilat, né le 6 janvier 1875, à Berne, et installé comme agriculteur à Meslières (Doubs).

Ce Bilat n'était autre que le frère de Germaine, la pseudo-épouse de l'escroc, dont on eut enfin l'adresse à Paris, 29, rue de la Chapelle.

C'est là, en effet, que les policiers le trouvèrent, en compagnie de son amie et de leur fillette âgée d'une dizaine d'années.

L'Italien commença par jouer la surprise. Il menaça même le magistrat des plus hautes interventions pour finalement avouer ses nombreuses escroqueries outre sa qualité de déserteur italien.

**Un agriculteur empoisonné par des engrais chimiques**

A Sulz, près de Dinhard (Zurich), l'agriculteur Emile Meile, père de sept enfants, a succombé, après quelques jours de souffrances, à un empoisonnement de sang causé par des engrais chimiques.

**Un cheminot écrasé par des wagons**

A la gare des marchandises de Winterthur, un ouvrier de la manœuvre, Johann Schneider, de Bülach, 30 ans, marié depuis un an et demi, habitant à Winterthur, a été écrasé par des wagons qui lui passèrent sur le corps. Le malheureux est mort trois heures après l'accident.

**Il y a des juges à Glaris**

Le tribunal de police de Glaris a condamné à 400 francs d'amende, 14 jours de prison et à la privation du droit de chasse pendant 10 ans, un braconnier qui s'était livré à la chasse au renard. C'est la première application de la nouvelle loi

sur la chasse et la protection des oiseaux. Il y a des juges à Glaris !

**Les petits écrasés**

A Winkeln, près de St-Gall, l'enfant Saxer, âgé de deux ans et demi, a été écrasé par une automobile.

Un jeune gargon de 9 ans, Bollmann, qui avait sauté sur la remorque d'un camion-automobile, est tombé, a passé sous les roues et a été tué.

**LA RÉGION**

**Un Suisse brûlé vif**

A la fabrique d'horlogerie Carizet à Cluses (Haute-Savoie), le comptable, Adolphe Suhler, d'origine suisse, a été effroyablement brûlé par une explosion. Transporté d'urgence à la clinique d'Annecy, il y est décédé.

**Un rouleau compresseur dérape**

On effectue en ce moment de gros travaux sur la route d'Aigle aux Ormonts où deux rouleaux compresseurs sont employés au cylindrage de la chaussée. Jeudi matin, l'un de ces lourds engins pesant 11 tonnes a démolé la route dans un virage au-dessus de Fontaney et glissa sur le talus qui domine de très haut le ravin de la Grande Eau. Le mécanicien eut le temps de se garer et par miracle le rouleau vint s'arrêter dans un pré en contrebas de la route. Il faudra plusieurs jours pour le tirer de sa périlleuse situation.

**Poignée de petits faits**

\* Le « Nouvelliste » a annoncé la mort de Broussilof. Le « Giornale d'Italia » publie un entretien que son envoyé spécial en Russie a eu, en 1922, avec le général et que le journaliste s'était engagé à ne publier qu'après le décès du général. Au cours de l'entretien, le général Broussilof a justifié son passage au bolchevisme par la nécessité de défendre le territoire russe contre l'invasion des étrangers. Il a ajouté que le besoin de sauver sa famille avait fortement contribué à cette détermination.

\* Le jury de la Seine, à Paris, a condamné à six ans de travaux forcés une Esthonienne, Anna Kikkas, qui se plaçait comme femme de chambre pour dévaliser ses patrons. C'est ainsi qu'elle emporta de la maison de ses derniers patrons pour un million de francs.

La ville anglaise de Birmingham, marraïne de la ville d'Albert, a adressé, à celle-ci, un don d'un demi-million pour la construction d'une maison de retraite pour les vieillards indigents, qui portera le nom de Pavillon Birmingham.

La municipalité d'Albert a adressé au lord maire de Birmingham et à la population ses vifs remerciements.

\* Le plus petit homme du monde vient de mourir à Chicago. Il s'appelait Che Mah et ne mesurait que 0 m. 70 de haut. Mah comptait plus d'années que de centimètres, ayant atteint l'âge respectable de 88 ans. Au cours de sa longue carrière, ce nain avait conquis une certaine notoriété comme prestidigitateur. Il avait également chanté avec brio sur des scènes de music-hall.

Parmi les autres nains célèbres, il faut citer le général Tom Pouce, dont la taille est de 0 m. 775 et qui épousa, il y a quelques années, miss Warren, d'un centimètres plus grande que lui.

Il y a un demi-siècle, Che Mah trouva son maître dans un autre pygmée, le général Mite, qui, lui, ne mesurait que 0 m. 535.

\* M. Schrafl, directeur général des C. F. F., a conféré mercredi à Genève avec MM. Boissonnas, vice-président du Conseil d'Etat, et Bron, conseiller d'Etat, au sujet de la nouvelle gare. Les projets primés au concours ont été examinés.

M. Julien Flegenheimer, architecte à Genève, a été chargé de la construction de la

**Un fort refroidissement**

est souvent plus nuisible au corps qu'une maladie sérieuse, surtout si une toux prolongée ne laisse pas de répit le jour et la nuit. Un tel état doit être combattu efficacement par une cure d'Emulsion SCOTT qui est très digestible. Grâce à son emploi, l'irritation de la gorge et la toux elle-même disparaissent, la nutrition s'améliore, l'appétit et le poids du corps augmentent.

**L'Emulsion SCOTT**  
est un fortifiant étudié scientifiquement, contenant des forces nutritives extrêmement importantes, ranimant la formation du sang et l'appétit. Prix frs. 3.— et frs. 6.—







# Un drame en Pologne

### Il donne lieu à un procès sensationnel En plein roman

La Pologne aura-t-elle un siège au conseil de la Société des Nations ? Il vient de se livrer à Genève sur cette question une bataille qui a mis en jeu, non seulement un intérêt national polonais, mais aussi le sort de la Société des Nations et celui du traité de Locarno ; l'univers entier a suivi avec un intérêt passionné les phases de la bataille. Mais c'est à Varsovie surtout, pensez-vous, que toutes les préoccupations du public, toutes les conversations ont dû être dominées enfiévrées par les débats de Genève ! Eh bien, c'est une erreur. Je ne dirai pas que ce qui se passait à Genève laissait indifférent le public d'ici ; mais, dans les journaux, dans les pensées et les conversations de tout le monde, Genève a été tenu en échec par le baron Bisping.

Expliquons-nous.

### Le Baron Bisping. — Une physionomie romanesque

Le baron Bisping est le personnage central d'une dramatique affaire judiciaire qui excita fort la curiosité publique avant la guerre déjà et qui, reprise depuis, la surexcitait davantage encore ces jours-ci ; curiosité et surexcitation ne sont, d'ailleurs, pas tombées, au contraire, devant la sentence par laquelle la justice vient de condamner le baron Bisping à quelques années de travaux forcés pour avoir assassiné en 1913 son ami le prince Drucki-Lubecki : on discute plus que jamais sur la question de la culpabilité du baron, sur les énigmes de l'affaire que la sentence laisse irrésolues.

Entré très jeune en possession d'un majorat, il se marie et va vivre avec sa femme dans ce majorat, près de Grodno. Au bout de quelques mois, sa femme lui est enlevée subitement par la mort. Ce malheur le jette dans le désespoir. Il voyage pour tâcher d'oublier. A Rome, il fait la

connaissance d'une jeune veuve, la comtesse Zamoiska, qui a été mariée à un prince Radziwill. (On voit que nous sommes dans la haute noblesse). L'union de la comtesse avec le prince Radziwill a été brisée par la mort subite de celui-ci après quelques mois de mariage ; quelle similitude avec le malheur du baron Bisping ! Elle fait naître entre les deux malheureux une sympathie qui les conduit au mariage. Le domaine près de Grodno abrite de nouveau deux jeunes époux heureux. Ils y sont depuis quelques mois seulement quand le grand ami du baron, le prince Drucki-Lubecki est trouvé assassiné dans son parc, quelques heures après que le baron l'a quitté, et, à la douleur de perdre cette amitié vient se joindre pour celui-ci le tragique malheur de se voir accusé de l'assassinat. Il est poursuivi de ce chef en justice et condamné par un tribunal russe à une peine à l'exécution de laquelle il échappe, en reconquérant même tout à fait sa liberté, moyennant une forte caution : c'était une de ces choses possibles pour les grands sous le régime tsariste.

Quelques mois après, c'est la guerre. Le baron Bisping devient un des héros de l'indépendance nationale ; il est à la tête du mouvement pour celle-ci dans le district de Grodno. Dans la suite, quand l'indépendance qui vient d'être reconquise se trouve menacée par l'offensive des troupes bolchévistes, il rend encore des services à la patrie.

Quelque temps après, il demande lui-même la révision de son procès par la justice polonaise. Cet acte-là impressionne bien favorablement à l'égard du baron. Celui-ci refuse le concours d'un avocat, et l'on doit, pour respecter la loi, lui en donner un d'office, qui est le député démocrate-chrétien Bittner. Mais il a surtout plaidé lui-même.

Tout cela n'a pas encore appris grand chose au lecteur sur l'énigmatique affaire de l'assassinat du prince Drucki-Lubecki. Voici l'histoire :

L'assassinat du prince Drucki-Lubecki  
Ce prince habitait le domaine de, Tere-

sin, aux portes de Varsovie. Un jour d'avril 1913 il y reçoit la visite de son cher ami le baron Bisping. L'après-midi, il fait atteler pour reconduire son hôte à la gare. Il monte avec le baron dans la voiture, où ils ne sont que deux, le prince conduisant. Quelque temps après, les chevaux ramènent au château la voiture vide. Que sont devenus les deux seigneurs qui l'occupaient ? On cherche. On ne tarde pas trouver dans le parc même le corps du prince, qui a été tué de deux coups de pistolet ; le cadavre porte aussi de nombreuses contusions ; le prince a dû se défendre vigoureusement contre le meurtrier. Et le baron Bisping ? Il est tranquillement rentré à son château par le train ; il est foudroyé de douloureuse stupefaction, semble-t-il à tous, en apprenant l'assassinat ; il se demande ce qui a pu se passer. Tout ce qu'il sait, dit-il, c'est ceci :

La voiture dans laquelle il se trouvait avec son ami roulait. Deux hommes qu'il ne connaît pas se sont approchés et ont exprimé au prince le désir d'avoir avec lui tout de suite un entretien. Le baron est alors descendu et s'est éloigné très lentement dans la direction de la gare ; mais, voyant que la conversation se prolongeait et craignant de ne pas avoir son train, il s'est mis à hâter le pas et a fait à pied le trajet. Mais le chemin était très boueux et difficile ; le baron est arrivé quand le train venait de partir. Alors il est reparti à pied pour une gare qui est à trente kilomètres de là et où il a rejoint un train pour Grodno. C'est tout.

### Les charges contre le baron Bisping Une histoire de testament et de traites

L'instruction ouverte trois mois après contre le baron a amené notamment ces constatations : Les blessures relevées sur le corps du prince ne peuvent, au dire des experts, avoir été faites qu'en se servant de la main droite ; or, justement, à l'époque de l'assassinat, le baron ne pouvait se servir que de la main droite par suite d'une blessure accidentelle à l'autre. Les deux balles retrouvées dans le cadavre convenaient à un pistolet trouvé chez Bis-

ping. Seulement, il y avait à cette époque environ 8,000 pistolets du même calibre et du même type en usage en Pologne. Quant au fait que le baron ne pouvait se servir de la main gauche, il n'est pas décisif, et l'on oppose à l'argument tiré de là contre lui la circonstance que toutes les personnes qui ont vu le baron le soir du crime déclarent l'avoir trouvé fort calme perturbé. Naturellement, les experts se trouvent d'une lutte violente qu'il aurait eue à soutenir un peu auparavant.

Mais voici autre chose : Le prince et le baron étaient liés d'étroite amitié. Le premier avait même déclaré dans un testament faire du second son exécuteur testamentaire. Cependant, peu de temps avant son assassinat et, à l'insu manifeste du baron, il avait changé sur ce point son testament et remplacé Bisping, comme exécuteur, par un autre aristocrate polonais.

Après la mort du prince, Bisping présentait en paiement aux héritiers cinq traites signées du nom du défunt. Les héritiers en contestèrent l'authenticité. Il y eut expertise. Naturellement, les experts se trouvèrent en contradiction. Cependant, on fut à peu près d'accord pour reconnaître que la signature était d'une physionomie qui indiquait qu'elle avait été tracée sous l'empire d'une très grande excitation. Certains vinrent de là à la version que Bisping aurait arraché la signature des traites à son ami en le terrorisant, peut-être par un chantage. Mais tous ceux qui connaissent le baron protestent avec indignation que, même à le supposer capable d'avoir tué son ami, il ne l'eût pas été de se livrer à la bassesse d'une escroquerie par terrorisme.

Et puis, pourquoi le baron eût-il commis pareil acte, pourquoi, au surplus, eût-il tué son ami ? On ne découvre pas d'explication plausible. On avait d'abord soupçonné le baron Bisping de se trouver, au moment du tragique événement, dans une situation financière embarrassée ; mais on dut par la suite reconnaître que c'était peu probable ; l'étendue de son majorat est grande et il administrait fort bien le

domaine. Alors quoi ? Quelle explication de l'assassinat ? On a fait allusion à une vengeance possible par suite d'une aventure amoureuse que le prince aurait eue avec la fille d'un garde-chasse ? Mais le baron lui-même n'a pas voulu retenir dans sa défense cette histoire, qui l'innocenterait.

### Une explication de la défense. — Quel rôle elle fait jouer à un grand-duc. — En plein roman.

Une hypothèse favorablement accueillie dans le public met en cause les anciens oppresseurs russes ; et ainsi un peu de politique se mêle à cette affaire pour la compliquer.

Le prince avait, comme le baron, de grandes propriétés dans les environs de Grodno. Le gouvernement projetait, en 1913, pour agrandir la forteresse de Grodno, de vastes expropriations, qui devaient entamer largement des bois appartenant aux deux seigneurs polonais.

Il proposait à ceux-ci une indemnité qu'ils trouvaient beaucoup trop basse. Ils s'adressèrent alors à un grand-duc qui devait « arranger l'affaire » moyennant une grosse « wapunka » (poubrière). La « wapunka » fut versée, mais le grand-duc n'arrangea rien. Doublement expropriés cette fois, le prince et le baron sommèrent le grand-duc de rendre l'argent ; ils menaçaient de faire, sinon, un éclat. Le grand-duc aurait alors résolu de faire disparaître le prince et d'une manière telle que les soupçons, allassent s'égarer sur le baron Bisping.

Telle est une version mise en avant par la défense.

Il y a, dans toute cette affaire, on le voit, bien des coïncidences peut-être accidentelles mais qui n'en frappent pas moins l'imagination ; elles offrent à celle-ci une belle trame pour y broder des interprétations d'allure romanesque et néanmoins vraisemblables. Ah ! quel livre dramatique un Pierre Benoit tirerait de l'affaire Bisping !

IMPRIMERIE RHODANIQUE

La boisson la meilleure pour le déjeuner et le goûter

**Tobler Cacao**

— en paquets plombés —  
1/2 de livre 25 cts

La Lessive **L'INCROYABLE** comme les plus belles serviettes

ne brûle pas le linge, mais au contraire le conserve

**MESDAMES**  
Echantillons de toiles en tous genres, drap et taies confectionnés et brodés, à des prix très modérés, tout envoyés franco sur demande, sans engagement pour le client. Ecrire à B. Wiski, Case ville 9859 Lausanne.

On cherche **Chalets d'Eté** à louer

**Agence immobilière Ph. Albert & Braschoss**  
2, Rue du Rhône, Genève

**Vous ferez sûrement des ECONOMIES** en demandant gratuitement l'envoi de nos échantillons. Nous offrons à des prix très réduits :

**Etoffe pr hommes et loden Ia** 140 cm. de large, à 13.75, 11.50, 7.75, 4.75.  
**Gabardine p. dames**, 110 cm. et 130 cm. à 9.75, 8.50, 6.80  
**Etoffe p. chemises**, assortim. complet, fr. 1.65, 1.45, 1.25 et 0.85.  
**Etoffe p. tabliers**, assortim. complet, fr. 2.-, 1.65, 1.55.  
**Toiles coton fortes p. draps de lit**, écru et blanches, 165 cm., fr. 3.10, 2.50.  
**Cotonne, Ilmoge, Judienne, Bazin**, Ia, 150 cm., fr. 2.70, 2.50.  
**Coutil pr matelas**, 150 cm., fr. 3.-, 2.70.  
**Molleton écru, gris, beige**, 80 cm., fr. 1.85, 1.55.

**OFFRE SPECIALE**  
5000 chemises d'ouvriers, valeur 8.50, réduit à 5.50 p. p.  
1000 pantalons p. ouvriers, en coton, valeur fr. 8.75, réduit à fr. 5.75 par pièce.  
1000 couvertures en laine Jaquard, avec bordure, au prix de fabrique.  
2000 draps de lits en flanelle-coton, rouge et gris, 3 grandeurs, fr. 6.50, 5.25, 4.60 par pièce.  
Coussins de duvet et plumes dans toutes les dimensions à prix très réduits.  
Expédit. contre remboursement.  
Magasins **BIANCHETTI** Fres Locarno (Tessin)

Abonnez-vous au **NOUVELLISTE**

**Vitrage guipure nouveauté**  
le mètre 0.95, 0.75, 0.55, **0.35**

Vitrage filet brodé écru et blanc, le m. 1.85, 1.50, 1.50 1.40, 1.20, **0.95**  
Vitrage filet brodé couleur jolis dessins, le m. 2.25, **1.95**  
Vitrage filet véritable, élégamment brodé, le mètre **6.75**  
Vitrage filet couleur, art. ravissant pour vérandas, jardins d'hiver, salle à manger, larg. 60 cm., le m. **1.20**

**Etamines ajourées filetées ou à rayures couleur**

Etamine écru, largeur 60 cm., le mètre **0.60**  
Etamine écru à rayures rouges, larg. 55 cm. le mètre **0.50**  
Filet rayé, largeur 60 cm., le mètre **0.75**  
Etamine à carreaux rouges, entre-deux filet, larg. 60 le mètre **1.25**  
Etamine écru, à rayures unies ou brodées rouge, larg. 55, le m. **1.30**  
Etamine ajourée ou filetée pour vitrages de restaurants, cafés, 140/150 cm. de large, le mètre 2.90, **2.25**

**CANTONNIÈRES**

Cantonnières en étamine écru, brodée rouge, 60/270 cm., bandeau 60/180 cm., les 3 pièces, **6.50**  
Cantonnières en étamine écru, brodée couleur 60/280 cm., bandeau 55/195 cm., avec franges, les 3 pièces, **7.90, 6.75**  
Cantonnières en étamine filetée, 60/270 cm., bandeau à entre-deux filet 50/180 cm., bord petit picot, les 3 pièces, **7.80**  
Cantonnière en belle étamine filetée, 60/270 cm., bandeau 60/180 cm., broderie riche en divers tons bleu ou bois, **10.50**  
Cantonnières en joli tissu écru, rehaussé broderie fine, 80/270 cm., bandeau 40/200 cm., assorti, terminé par frange nouée, **13.50**  
Cantonnières en étamine filetée, 75/270 cm., bandeau 50/200 cm., à entre-deux filets et volant tulle, les 3 pièces, **11.75**  
la même à entre-deux fuseau et dentelle **12.25**  
Cantonnières en tulle, 70/250 cm., bandeau 50/170 cm., à entre-deux filet brodé, dentelle assortie, **19.90, 18.50, 14.50**  
Cantonnières en étamine ajourée, 60/270 cm., bandeau 55/180 cm., à entre-deux dentelle et bordure assortie, **14.50**  
Cantonnières en étamine filetée, 75/275 cm., bandeau 50/200 cm., à entre-deux filets, bord tulle, **15.25**  
Cantonnières en étamine ajourée, 60/270 cm., bandeau 55/180 cm., à entre-deux dentelle et bordure assortie, **14.50**  
Cantonnières en étamine filetée, 75/275 cm., bandeau 50/200 cm., à entre-deux filets, bord tulle, **16.50, 15.50**  
genres très élégants, 90/275 cm., bandeau 45/200 cm., **19.90, 18.50**

**BRISE-BISE**

Brise-bise en jolie guipure, 45/60 cm., **0.95**  
Brise-bise, genre filet, 50/60 cm., **1.25**  
Brise-bise en jolie guipure, 60/80 cm., **1.35, 1.25**  
Brise-bise en tulle brodé, 45/60 cm., **1.50**  
Brise-bise en tulle avec entre-deux fuseaux, volant tulle, 50/65 cm., **1.75**  
Brise-bise en filet brodé et festonné, 55/60 cm., **2.95, 1.95**  
en 56/70 cm., **2.50, 2.10**  
Brise-bise, genre tussor, basse tulle, brodé et festonné, 52/66 cm., **1.95**  
Brise-bise en étamine filetée, ajourée, entre-deux, dentelle, volant tulle, 50/70 cm., **3.50**  
Brise-bise en filet richement brodé, motifs élégants, festons, 60/90 cm., **3.75**  
Brise-bise en filet gros réseau motifs anges, 60/80 cm., **4.-**  
Brise-bise en fin tulle brodé, genre plumetis, article riche, 60/80 cm., **6.25**  
53/75 cm., **4.75**

**Pour orner votre home** Nous vous offrons, Mesdames, EN CHOIX CONSIDÉRABLE, des vitrages, des stores, des cantonniers, des brise-bise, des couvre-lits, GENRES NOUVEAUX, à des prix intéressants

**Tulle point d'esprit**  
cm. 180 160 140 120  
Fr. 3.75 3.50 2.75 2.50

**Tulle uni blanc**  
cm. 190 180 140-150 120  
Fr. 2.30 1.85, 1.60 1.60 1.40

**Filet uni toutes teintes**  
en 180 cm., 3.95, 3.25, **2.95**

**Tulle brodé**

en 130 cm., 5.40, **3.00**  
en 140 cm., **2.75**  
en 155 cm., **3.80**  
en 160 cm., **3.50**

**COUVRE-LIT**

Couvre-lit guipure crème, ravissants dessins, bords franges nouées, 200/240 cm., **7.90, 5.50**  
Couvre-lit genre filet brodé à franges, jolis motifs brodés, 220/240 cm., 16.-, 12.-  
Couvre-lit genre filet, milieu médaillon brodé genre Venise, larges entre-deux assortis, bord festonné, 240/240 cm., franges nouées, **18.50, 17.50**  
Couvre-lit en belle dentelle brodée, incrustations médaillons dans les 4 coins, entre-deux et dentelle assortis, franges nouées, article superbe, 230/250 cm., **20.75**  
Couvre-lit en tulle blanc, richement ajouré et brodé volant tulle, 180/220 cm., **35.-, 26.50**  
Couvre-lit en étamine filetée, incrustations fuseau et filet, 180/220 cm., **27.50**  
Couvre-lit en joli filet écru, magnifique broderie Louis XV, encadrement motif de milieu, entre-deux et franges genre très élégant, **27.75**  
Couvre-lit en tulle richement brodé, entre-deux fuseaux, motifs filet, volant tulle, 220/330 cm., **37.50**  
Couvre-lit genre dentelle, entièrement à gros carrés brodés, médaillon de milieu, entre-deux et bordure festonné assorti, 235/320 cm., **35.-**  
Couvre-lit en filet brodé véritable article superbe, 230/250 cm., **46.50**

**STORES**

Store filet avec médaillon brodé, bas festonné à franges nouées, 140/220 cm., **5.25**  
Store en jolie toile bise, bas broderie anglaise et festons 130/200 cm., **6.50**  
Store filet à entre-deux brodés, large bande et dentelle assortis, franges nouées 150/170 cm., **9.25**  
Store en jolie toile fine, motif tulle avec application brodées, 140/200 cm., **17.70, 16.40, 10.75**  
Store filet rayé rehaussé de deux entre-deux genre Venise, bas large motif ovale brodé et dentelle genre Venise, franges nouées, 140/200 cm., **12.75**  
Stores élégants, depuis 15.- à 45.-

**Comptoir Lucien Schwob**  
précédemment VILLE DE PARIS  
**des Tissus VEVEY**

**La CURE de PRINTEMPS**

Les différents maux que nous éprouvons tous au moment du Printemps nous indiquent d'une façon précise que nous avons besoin de faire une bonne cure pour éliminer les impuretés qu'un hiver prolongé a accumulées dans le sang. Aux nombreuses personnes qui se sont bien trouvées de l'emploi de la

**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**

nous rappelons qu'il est bon de faire, chaque année, une cure d'environ six semaines à l'approche du Printemps.

A celles qui n'ont pas encore fait usage de ce précieux médicament, nous devons répéter que la JOUVENCE de l'abbé SOURY est uniquement composée de plantes, qu'elle est acceptée et tolérée par les estomacs les plus délicats. Employée à la dose qui convient à chaque tempérament, elle régularise la circulation du sang en agissant sans secousse et tout naturellement.

La JOUVENCE de l'abbé SOURY est particulièrement employée contre les maladies de l'estomac, de l'intestin et des Nerfs, contre les Troubles de la Circulation du Sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Fibromes, Hémorragies.

La Femme étant sujette à une foule de maux occasionnés par la mauvaise circulation du sang, doit faire usage de la JOUVENCE de l'abbé SOURY, car non seulement elle facilite la formation de la jeune fille, mais encore fait disparaître les Migraines périodiques, les Maladies intérieures, les infirmités et les dangers du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Névralgies, Congestions.

La JOUVENCE de l'abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon fr. 3.50. Dépôt général pour la Suisse : André Junod, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

La Fabrique de Clôtures **CHERIX FRERES**  
succ. de PICHARD & Cie BEX, livre toujours aux meilleures conditions tous genres de clôtures en bois  
Prix-cour. gratuit sur demande

Nous expédions bon vieux **Fromage maigre** à bon marché  
Colis 5 kg. fr. 1.70 par kg.  
Colis 10 kg. fr. 1.60 par kg.  
Colis 15 kg. fr. 1.50 par kg.  
(non avariés)

**Noirie U. Wolf, Fromager, Coire, Téléph. 6.36**

**CIDRE**

EN VENTE Fûts prêtés  
**Parc Avicole, SION**

**Boucherie Albert Gaudet**  
PLAINPALAIS, GENÈVE

Nous offrons : Cuisse du pays fr. 2.60  
Devant du pays fr. 2.30  
Epaule fr. 2.30

Les envois sont expédiés sans frais contre remboursement dans toute station C. F. F.

# WINS

La meilleure réclame est de fournir constamment de la bonne qualité à prix modérés

## La Maison H. ROSSA, Vins

**Martigny** Téléphone 81 est très recommandée pour l'importation des vins étrangers appréciés en Valais. La nombreuse et fidèle clientèle parmi les principaux établissements du canton en est la meilleure garantie.

### Vins rouges et blancs de choix

Italie - France - Espagne  
Alicante 15 degrés pr coupage

### Spécialités de Vins Fins

Barbera - Nebbiolo - Barolo  
Aleatico - Asti - Chianti - Lambrusco, etc.

Marsala - Malaga - Vermouth

Echantillons et prix-courants à disposition

Se recommande :

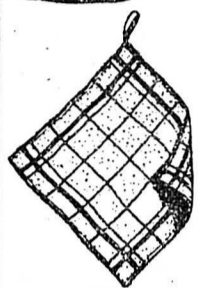
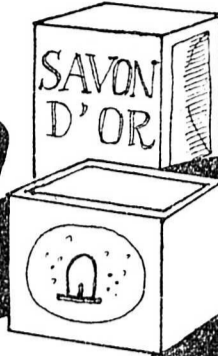
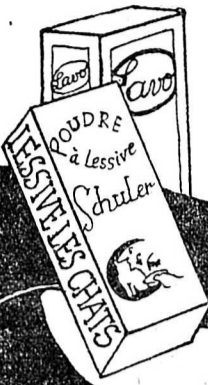
## A. ROSSA

# Ecole Widemann Bâle

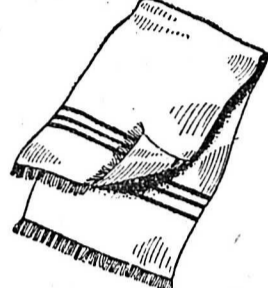
Institut de premier ordre. Cours commerciaux supérieurs, semestriels et annuels, cours préparatoire de langue allemande. Entrée mi-avril et octobre. Demandez le prospectus.

## Tout pour rien

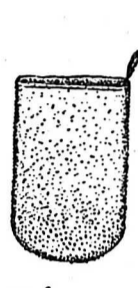
grâce aux bons Schuler



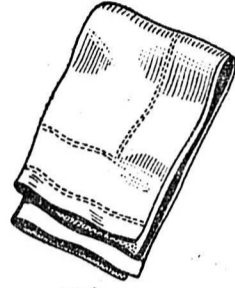
8 bons lavette



10 bons essuie-mains



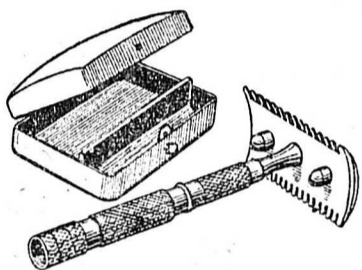
10 bons gant éponge



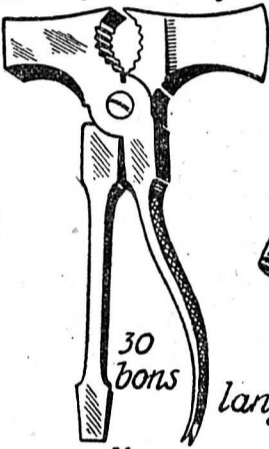
12 bons torchon à recurer



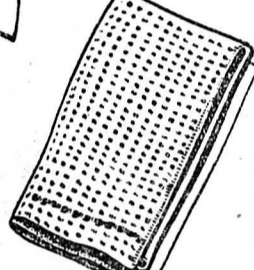
15 bons serviette de table



25 bons rasoir de sûreté, argenté



30 bons tenaille-marteau



40 bons linge pour enfants



65 bons corde à lessive 35 m.



50 bons paniers osier rond



65 bons paniers osier rond



150 bons montre bracelet pour dames ou messieurs



150 bons montre de poche pour messieurs

## Caisse d'Epargne

Sociétés de Secours Mutuels fédérées du Valais

### SAXON

Réserves: Fr. 242.900.-

Dépôts sur Carnets d'Epargne

Taux 4.50%

(avec garanties spéciales contrôlées par l'Etat)

Dépôts à termes: 3, 4 et 5 ans à

5%

Caisse correspondantes à:

Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvy

## AVANT DE FAIRE L'ACHAT D'UNE BICYCLETTE

grand luxe; touriste, cours ou 1/2 course, d'un vélo de travail, adressez-vous à l'agence pour le Valais de la marque **ALCYON** Equipe victorieuse du Tour de France 1925. Malgré leur grande renommée et leur construction avec des marchandises de première qualité, les prix sont sans concurrence.

## AGENCE DE LA MOTO "ROYAL ENFIELD"

La plus répandue en Suisse. Demandez catalogue, Vélos ou Motos. Facilités de paiement

## Meynet Clovis, Monthey

**ECOLE LEMANIA**  
Chemin de Mornex - LAUSANNE

Préparation rapide et approfondie

**Baccalauréats**

Maturité fédérale - Poly - Ecole de commerce et de langues - Diplôme commercial.

Demandez programme et prospectus illustré

## LES DÉPURATIFS PRÉFÉRÉS

### Sirop tonique dépuratif

agréable à prendre et plus efficace que l'Huile de foie de morue pour enfants et adultes. La 1/2 bout. 3 fr., la gd. bout. 6 fr.

### La Salsepareille composée

dépuratif végétal par excellence, régénère le sang et rétablit les désordres occasionnés par une mauvaise circulation, combat le rhumatisme et l'arthritisme. La bouteille pour la cure: 7 fr. 50

En vente à la Pharmacie **MORAND**, Martigny-Ville

Expédition par retour du courrier

## F. Gallino & Cie, Martigny

VINS ÉTRANGERS EN GROS; EN FUTS ET EN BOUTEILLES  
Voyageur: M. GAILLARD, téléphone 107

## C'est toujours

### chez Widmann Frères, SION

Fabrique de Meubles - Près de l'Eglise protestante que vous trouverez un joli choix de Rideaux, Tapis, Descentes de lits, Linoléums, etc., etc., à des PRIX MODÉRÉS  
Demandez notre nouveau catalogue - Devis gratuits.

## 5 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

# Le Trésor de la Chèvre - Roche

### II. Refus.

Lorsqu'il aperçut la petite mesure dans la clairière, il ralentit le pas, essaya la sueur de son front et arrangea ses boucles. Puis il prit les allures d'un flâneur et affecta de chanter avec une joyeuse insouciance. Il faisait retentir son air favori et au refrain: «O belle, de ces beaux jours souviens-toi!» il tourna l'angle de la ruine et se tint tout à coup. Il vit la jeune fille assise sur un fragment du mur dont la mousse et le lierre avaient fait un siège douillet. Elle l'accueillit par un joyeux éclat de rire. Florian expliqua qu'il traversait le bois pour aller vers la route de Darney.

— En été, ceci est ma place favorite le dimanche; on y est si tranquille! dit-elle en se mordant les lèvres pour ne plus rire, car le jeune homme se donnait beaucoup de peine pour mettre toute son âme dans ses yeux, et ceux-ci prenaient cette singulière expression qui provoquait toujours chez elle un accès d'hilarité.

— C'est un endroit charmant, mademoiselle Richard... Et posant son chapeau sur la mousse, il se mit à passer ses doigts minces dans ses cheveux, montrant ainsi qu'il

avait l'intention de s'arrêter.

— Est-ce que le monsieur s'en est allé? demanda Rose en remettant son chapeau.

— Oui, il est parti en même temps que moi.

— Alors je rentre. Adieu, monsieur Blech.

— Oh! restez encore un peu, mademoiselle! supplia l'amoureux.

— Pourquoi donc? Je suis restée ici assez longtemps.

— Pour causer; j'aurais à vous dire tant de choses! répondit-il, et ses regards trahissaient une crainte touchante dont Rose ne pouvait se moquer... Oui, mademoiselle Richard, il faut que je vous le dise enfin, au risque de vous fâcher. Mon cœur déborde, et je ne puis vous exprimer combien je vous aime, plus que ma mère, plus que tout au monde.

La jeune fille fut alarmée et en même temps un peu étonnée; elle s'était fait une toute autre idée d'une demande en mariage. Le jeune homme ne tomba pas à genoux devant elle; il leva les mains d'un geste suppliant comme devant l'image de la sainte Vierge. Le son de sa voix l'attendrit un moment; mais elle redressa la tête et le regarda dans les yeux. Alors ce fut fini de son émotion. Toute sa gaieté d'enfant folâtre la reprit; avec un rire étouffé elle s'éloigna de quelques pas en sautillant, puis, s'arrêtant près du premier sapin, elle lui cria:

— Vous voulez m'épouser, monsieur Blech? Mais je ne veux pas du tout me marier; ma mère dit que je suis encore beaucoup trop jeune.

— Cela ne fait rien du tout, mademoiselle Rose, répliqua-t-il promptement; nous pourrions très bien attendre encore deux ans, ou même plus. Mais, du moins, pourrions-nous déjà aujourd'hui nous dire que nous nous aimons et que nous voulons rester fidèles l'un à l'autre. Moi, Rose, je vous aimerais éternellement.

— Et moi, je veux encore y réfléchir, dit-elle. — Et elle prit le chemin qui conduisait au moulin. — Adieu, monsieur Blech! Epousez Babette à Saint-Baslemon; vous n'aurez pas besoin d'attendre si longtemps, et elle vous aime bien. Comment? Mon père et ma mère viennent aussi!

Florian vit le couple s'approcher à travers les sapins. La rieuse jeune fille bondit vers eux comme un chevreuil et s'empara du bras de sa mère. Tandis que les deux femmes restaient en arrière, le meunier s'avança vers Florian qui délibérait si, malgré l'accueil peu encourageant de Rose, il allait cependant parler au père, lorsque celui-ci aborda lui-même le sujet délicat. Ils allaient ensemble par le bois vers la route, et tout en cheminant maître Richard fit comprendre au jeune homme qu'il avait pris trop au sérieux les coquetteries de sa fille, qui n'était encore qu'une petite étourdie; il lui déclara rondement qu'il ne devait pas songer à l'épouser, puisque, même si elle y était disposée, lui et sa femme n'y consentiraient jamais. Puis il lui donna une poignée de main cordiale en lui promettant de rester son client avec la seule différence qu'à l'avenir Florian ferait l'ouvrage chez lui.

Le pauvre jeune homme s'en revint à Thuillères fatigué et découragé comme le soldat blessé après une bataille perdue. Sa mère devina tout de suite ce qui en était. Son chapeau paraissait comme écrasé sur sa tête, bien que personne ne l'eût endommagé.

— Tu n'as pas voulu me croire; tu tenais à l'apprendre par toi-même, dit-elle à son fils lorsque celui-ci se fut confessé; oublie cette fiévreuse et prends-en vite une autre avant que tout le village sache que tu as été refusé à Bonneval.

III. Amour tenace  
Florian était enfin décidé à suivre le conseil de sa mère. Pendant quelques semaines, il s'efforça d'écarter de son esprit le souvenir du moulin et de penser à mille autres choses. Il s'arrêtait dans la rue auprès de toutes les jeunes personnes tant soit peu jolies et leur faisait la cour. Il leur parlait tantôt à mots couverts, tantôt d'une manière plus directe, si bien que trois de ces pauvres filles s'imaginèrent que le tailleur avait des intentions sérieuses à leur égard. Il était en même temps fort assidu au travail, gagnait beaucoup d'argent et dépensait peu. Sa mère en était si ravie qu'elle cessait même de le pousser au mariage; car, enfin, on ne pouvait pas savoir ce qu'on se mettait sur le dos avec une brève.

Malheureusement, il fut impossible à Florian de garder longtemps cette attitude. Quand une lutte s'engagea entre la tête et le cœur, celle-ci succomba presque toujours, malgré la résistance la plus opiniâtre. C'était le cas de Florian. La jolie meunière avait pris possession de tout son être, ses efforts pour l'oublier, selon l'avis de sa mère, avaient été inutiles. Il s'en aperçut un certain dimanche où il était venu à Saint-Baslemon. Il avait rejoint les jeunes gens du village, qui formaient une haie irrégulière devant la porte de l'église pour passer les regards languissants ou coquets vers la rangée des garçons. D'abord Florian les contempla avec indifférence; puis tout à coup ses yeux devinrent sévères, et il s'efforça d'exprimer par son attitude la fierté et le mépris. Babette arrivait une des dernières, accompagnée de sa jeune amie du moulin.

**Pour se maintenir en bonne santé dans la vie active de nos jours, nous avons besoin de quelque chose qui remplace mieux les forces que la nourriture habituelle. Ce quelque chose de plus c'est une tasse d'Ovomaltine au petit déjeuner.**

**Vente directe du fabricant aux particuliers!!!**  
**Chronomètre MUSETTE**  
10 ans de garantie — Régulé à quelques secondes — 8 jours à l'essai.  
Ancré 15 rubis, forte boîte argent 800/1000  
Niel émail noir, garanti inécessable et inaltérable, riche décoration.  
N° 325  
Décor  
Variés  
**Fr. 68.-**  
Acompte fr. 20. Par mois fr. 8.  
Au comptant fr. 62.  
Avec boîte « Savonnette » 1 10 en plus.  
Grand choix en montres, réveils et régulateurs.  
Prix extra BON MARCHÉ  
Demandez, s. v. p., catalogue illustré N° 33 gratis et franco directement à la Fabrique « MUSETTE »  
**Guy Robert & Cie, CHAUX-DE-FONDS 33**  
Maison de confiance, fondée en 1871.

**CIRAGE CRÈME**  
  
**SELECTA**  
LE FAVORI DES MÉNAGÈRES  
V. C. MERMOD CAROUGE GENÈVE

**LA BANQUE POPULAIRE DE SIERRE**  
reçoit des dépôts aux  
**meilleurs taux du jour**  
en compte-courant à vue;  
en CAISSE d'EPARGNE, autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales;  
sur OBLIGATIONS ou en comptes bloqués.  
BUREAUX: PLACE DE L'HOTEL BELLEVUE  
COMPTE CHÈQUES POSTAUX 11c 170

**Agriculteurs, Syndicats**  
utilisez les  
**ENGRAIS DE MARTIGNY**  
Non seulement vous aurez des produits de la plus haute valeur à des prix au moins aussi avantageux que ceux des engrais importés, mais vous favoriserez l'industrie nationale  
**Superphosphates - Phosphazotes**  
**Engrais universels**  
**au sulfate d'urée**  
Représentants pour le Valais:  
**M. M. Torrione Frères,**  
Martigny-Bourg.

**Boucherie G. ZIMMERMANN Charcuterie**  
PLACE DU PONT 3 — LAUSANNE  
Bouilli, depuis Fr. 1.20 le 1/2 kg.  
Rôti bœuf, depuis Fr. 1.80 le 1/2 kg.  
Saucisse de bœuf, Fr. 1.— le 1/2 kg.  
Saucissons pur porc  
Saucisses au foie  
Poitrine de mouton Fr. 1.20 le 1/2 kg.  
Lard maigre fumé, plus bas prix du jour

**LAUSANNE**  
**Rendez-vous des Valaisans**  
**L'HOTEL DU COMMERCE**  
Place St-Laurent  
Chambres confortables. - cuisine italienne. - Chianti et Barbera 1er choix. Jos. Ciabacchini-Peney.